



## **34<sup>e</sup> réunion du Comité politique Uelzechtdall (27.01.2015)**

Le 27 janvier 2015, les responsables politiques des communes de Lintgen, Lorentzweiler, Mersch, Steinsel et Walferdange, ainsi que le ministre du Développement durable Monsieur François Bausch et le secrétaire d'Etat du même Ministère Monsieur Camille Gira se sont réunis pour la 34<sup>e</sup> réunion du Comité politique de la Convention Uelzechtdall.

Lors de cette entrevue, les responsables politiques, accompagnés de membres du Comité technique, ont fait le tour des avancées de travaux menés au sein de la Convention Uelzechtdall et ont procédé à la réception de certains projets pour validation.

A l'ordre du jour figuraient les sujets suivants :

### **1. La collaboration au sein de la Convention**

Les communes de l'Uelzechtdall ont évalué les possibilités de création d'un syndicat à vocations multiples dans le but de concrétiser l'approche régionale initiée par la convention Etat-Communes « Uelzechtdall ». Des projets tels que le partenariat zones inondables ou les services de secours pourraient également intégrer ce syndicat « Uelzechtdall ». Une fois le syndicat intercommunal constitué, le Gouvernement aura la possibilité de signer une convention avec cette nouvelle structure intercommunale.

### **2. Le poste de coordination**

A côté des conditions de réussite plus connues (volonté de participation de tous les acteurs, moyens financiers, esprit de partenariat et de coopération, communication transparente, respect des compétences respectives de chaque partenaire impliqué ...) il convient de souligner le rôle essentiel qu'une gestion journalière professionnelle du processus est appelée à jouer afin de garantir une mise en œuvre réussie des objectifs de la coopération Etat-Communes. Dans ce contexte, une proposition de convention pour embaucher une personne chargée de la coordination des projets a été examinée et sera encore discutée entre les membres du comité politique représentant les 5 communes.

### **3. Le CR 123 – projets d'aménagement**

Suite à la consultation publique qui a eu lieu en novembre 2014, M. le Ministre Bausch a proposé deux solutions aux bourgmestres des communes concernées. Le premier scénario propose le développement de mesures d'apaisement du trafic sur le CR123 ; les frais des mesures mises en œuvre à l'intérieur des localités étant partagés entre l'Etat et les Communes concernées de l'ordre de 50%. Le deuxième scénario prévoyait de reclasser le chemin repris en chemin vicinal et de le fermer au transit entre Steinsel et Hünsdorf. L'Administration des Ponts et Chaussées a été chargée d'approfondir le premier scénario.